

MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT BENIN II

Selection of a Transaction Advisor for a Management Contract with SBEE

(Sélection d'un Conseiller en transactions en vue de la mise en place d'un contrat de gestion au profit de la Société Béninoise d'Énergie Électrique)

COMPTE RENDU DE LA REUNION PREPARATOIRE A LA SOUMISSION DES PROPOSITIONS PP4-CIF-PRISP-06

Date : 08 juin 2017

Lieu : Salle de conférence de MCA-Bénin II

Heure de démarrage : 10 heures

Participants

MCA-Bénin II

- Samuel BATCHO – Coordonnateur National ;
- Gabriel DEGBEGNI – Directeur des Opérations (DO) ;
- Macaire AGASSOUNON, Directeur de la Passation des Marchés (DPM) ;
- Joseph Désiré TIGNEGRE, Spécialiste en Passation des Marchés de la Direction de la Passation des Marchés ;
- Oswald ACCLASSATO, Chef Projet Construction ;
- Candice ELISHA, Assistant Chef de la Performance Environnementale et Sociale ;
- Marcel FLAN, Chef Projet Énergie Décentralisée ;

Agence de Passation des Marchés / MCA-Bénin II

- Moustapha DIEYE, Chef de mission, Agence de Passation des Marchés ;
- Solange FONTECLOUNON – Spécialiste en Passation des Marchés, Agence de Passation des Marchés.

Consultants:

Selon les directives de la Demande de Propositions, la participation à la réunion préparatoire était facultative. Onze (11) personnes représentant huit (08) firmes y ont assisté et ont signé la liste de présence ci-jointe à l'Annexe B au présent compte-rendu.

La réunion a été présidée par Monsieur Samuel BATCHO.

➤ **Ouverture de la réunion**

Le Directeur de la Passation des Marchés a présenté l'ordre de jour de la réunion. Il s'agit de :

- Mot introductif du Coordonnateur National de MCA-Bénin II ;
- Etendue de la mission par le Directeur des Opérations de MCA-Bénin II ;
- Présentation sur quelques points essentiels de la passation des marchés par Monsieur Moustapha DIEYE, Chef de mission de l'Agence de Passation de Marchés de MCA-Bénin II ;
- Séances des questions/réponses.

➤ **Mot introductif du Coordonnateur National**

Dans son mot introductif, le Coordonnateur National a d'abord remercié les participants, puis il a présenté la particularité de la mission et les attentes de MCA-Bénin II par rapport à cette mission. Il a ensuite rassuré les participants sur la transparence qui caractérise les processus de passation des marchés de MCA-Bénin II. Il a exhorté les uns et les autres à présenter des propositions de qualité car c'est la meilleure proposition qui sera sélectionnée. Enfin il les a invités à poser des questions pour mieux cerner le contenu de la mission et les exigences requises pour les propositions. Il a terminé ses propos en remerciant encore une fois les participants.

Reprenant la parole, le Directeur de la Passation des Marchés a demandé aux participants de se présenter.

Après les présentations, Monsieur Gabriel DEGBEGNI, Directeur des Opérations a pris la parole pour présenter le contexte, l'étendue de la mission et les livrables qui y sont associés.

➤ **Contexte de la mission**

En présentant le contexte de la mission, le DO a rappelé la signature du Compact intervenue le 9 septembre 2015 et les quatre (04) composantes du Programme à savoir le projet « Réforme des Politiques et Renforcement des Institutions », le projet « Production d'Electricité », le projet « Distribution d'Electricité » et le Projet « Accès à l'Electricité Hors-Réseau ».

La présente mission s'inscrit dans le cadre du projet « Réforme des Politiques et Renforcement des Institutions ». L'objectif de la mission est de recruter un Conseiller en transactions en vue d'assister le gouvernement du Bénin dans le processus d'élaboration d'un contrat de gestion au profit de la SBEE.

➤ **Etendue de la mission**

En abordant l'étendue des prestations, il a insisté sur les trois phases de la mission à savoir :

- Phase 1 : Etudes préalables et structuration de la transaction ;
- Phase 2 : Mise en œuvre des opérations de transaction ;
- Phase 3 : Mécanismes de supervision.

➤ **Les livrables**

Enfin le Directeur des Opérations a présenté les livrables associés à l'étude : il s'agit entre autres du rapport de démarrage, du plan de communication, des études préalables d'ordre technique, financier, organisationnel et juridique, des ateliers et concertations avec les parties prenantes, du rapport de structuration des transactions, du mémo sur le plan de gestion et de redressement de la SBEE, de l'appel à manifestation d'intérêt, de l'examen des soumissions, de la version provisoire des TDR pour le Consultant en suivi du Contrat de gestion (CG), etc.

Et puis ce fut au tour du Chef de mission de l'Agence de passation des marchés de présenter les éléments essentiels à retenir dans le cadre de la passation des **marchés**.

➤ **Éléments essentiels à retenir sur la passation des marchés**

Dans sa présentation, il a insisté sur le fait que les Consultants doivent s'appropriier l'ensemble des dispositions de la demande de propositions sans en omettre ou négliger aucune pour se donner les meilleures chances de réussite. Il a ensuite rappelé de manière succincte les incitatifs offerts aux soumissionnaires dans le cadre des Compacts MCC, pour donner une meilleure perception du système dans lequel les consultants vont soumissionner. Il a enfin formulé les recommandations sur les différents critères d'évaluation notamment la capacité organisationnelle et l'expérience du Consultant, l'approche méthodologique et le plan de travail et la qualification du personnel clé. Au nombre de ces recommandations, le potentiel soumissionnaire devra tenir compte des aspects suivants en préparant sa proposition :

- Expériences du Consultant : Privilégier les alliances entre Bureaux dans le cadre de groupement à formaliser, pour développer des complémentarités et mieux répondre aux exigences, formuler clairement et de manière exhaustive les références proposées pour en faciliter leur évaluation par le Panel en gardant à l'esprit qu'une vérification des références est faite en cours d'évaluation, par MCA-Bénin II ;
- Méthodologie : s'assurer que la méthodologie proposée est exhaustive et couvre tous les aspects de la mission, que toutes les exigences particulières soient prises en compte et bien traitées, s'assurer de la cohérence du Plan de travail par rapport à la méthodologie développée, du bon phasage des différentes activités à mettre en œuvre s'assurer que le plan de charge de chaque Personnel clef est suffisant et de la bonne répartition du déploiement Siège/Terrain et éviter certains cumuls de postes qui peuvent occasionner des chevauchements et perturber le Plan de travail ;
- Personnel clé : Respecter les exigences des TdR afférentes à la qualification du Personnel Clef. Autant que possible, mobiliser des Experts qui répondent à tout point de vue aux exigences fixées, afin d'engranger le maximum de points, s'assurer de la disponibilité des Personnels clefs proposés pour la mission et fournir les CV suivant le format édicté dans la DP pour en faciliter l'exploitation par les évaluateurs ;
- Monnaie de la proposition : deux monnaies sont autorisées : le Franc CFA et le Dollar US, ou une combinaison des deux. Les autres monnaies ne sont pas autorisées.

Le Directeur de la Passation des Marchés est revenu sur les formulaires de soumission. Le soumissionnaire devra les remplir avec attention.

Les présentations ont été suivies par la séance des questions et réponses.

➤ **Séance des Questions et Réponses**

Monsieur Macaire AGASSOUNON a expliqué que toutes les questions posées et qui seront transmises par écrit à MCA-Bénin II recevront formellement une réponse. Les réponses aux questions ainsi que le compte-rendu de la réunion préparatoire seront transmis à toutes les firmes représentées à la séance et à celles qui ont sollicité la Demande de propositions auprès de MCA-Bénin II.

Il a ensuite donné la parole aux participants pour poser des questions.

Les questions ont été posées par les participants oralement mais ceux-ci n'ont pas transmis leurs questions par écrit séance tenante. Toutes les questions posées figurent à l'annexe A au présent compte-rendu.

➤ **Clôture de la session**

À la fin des questions/réponses, Monsieur Macaire AGASSOUNON a remercié les représentants des firmes pour leur participation, et leur a précisé qu'ils ont encore jusqu'au 28 juin 2017, la possibilité de soumettre leurs questions par courriel. Il a par la suite annoncé la clôture de la réunion préparatoire à la soumission des propositions.

La séance a pris fin à 12 h 00 mn.

Annexe A : Questions posées par les participants

Questions

1. Est-il possible de recevoir la présentation faite par le Chef de mission de l'Agence de Passation des Marchés ?
2. Pour répondre au critère obligatoire qui exige que le Conseiller en transaction devra au cours des sept dernières années justifier de deux expériences en transaction, serait-il possible de considérer les références en transaction dans d'autres secteurs autre que celui de l'électricité ?
3. Le soumissionnaire est-il tenu pour le nombre d'homme-jour indiqué dans la Demande de propositions ?
4. Le soumissionnaire peut-il réduire ou augmenter le nombre d'homme-jour ?
5. Quelle différence y a-t-il en les postes des Spécialistes en communication sénior et junior ?
6. Ne trouvez-vous pas que la nécessité d'avoir deux références dans le domaine de la transaction est trop restrictive ? Peut-il avoir un amendement de ce critère pour intéresser plus de soumissionnaires ?
7. Quelle est la dimension juridique du contrat de gestion ? Est-ce une gestion déléguée ?
8. Le Consultant aurait-il à caractériser les installations ?
9. Le Consultant aurait-il à faire l'état du personnel ?
10. Le Consultant aurait-il à faire l'état des investissements ?
11. Le Consultant aurait-il à faire un point sur les fraudes ?
12. Qu'en est-il des réticences sociales ?
13. Qui prendra en charge l'organisation des ateliers ?
14. La mission consiste-t-elle en deux points : conseils pour la mise en place d'un contrat de gestion de la SBEE et la sélection du superviseur du contrat ?
15. Quel impact aura la création d'une société de production sur le contrat du gestionnaire qui sera sélectionné ?

Annexe B : Liste des firmes participantes